

Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer

Déclaration du groupe Mutualité

Le tourisme représente une activité majeure dans les Outre-mer et un enjeu de développement. Pour preuve, c'est la 3ème fois que notre assemblée se penche sur le sujet en 20 ans.

Malgré une diversité des situations, les constats sont globalement partagés :

- forte concurrence avec les destinations voisines ;
- insuffisante diversification de la clientèle et de l'offre ;
- dégradation de la compétitivité des activités touristiques.

Pour répondre à ces difficultés, l'avis propose plusieurs axes d'actions pertinents.

Le principal concerne une évolution du modèle touristique qui s'inscrit dans une approche de développement durable. En effet, les territoires d'Outre-mer abritent une biodiversité unique qu'il faut mettre en valeur et parallèlement protéger. La richesse de l'artisanat ou de l'agriculture locale est également à mettre en avant pour attirer une clientèle diversifiée qui ne répond pas uniquement au cliché de la destination balnéaire. Cette diversification permet aussi d'associer des professionnels qui aujourd'hui ne sont pas directement concernés par le tourisme et ainsi de développer des emplois sur les territoires.

Cette nouvelle approche implique un pilotage à la fois local mais aussi national qui dépend d'une volonté politique forte. Elle implique également une stratégie qui repose sur une meilleure connaissance des réalités touristiques ultra-marines en s'appuyant sur des programmes innovants et le développement du numérique.

Sur ce dernier point, si les pratiques et les attentes des touristes évoluent sous l'effet du numérique, comme des préoccupations environnementales, il faut insister sur la nécessité d'un déploiement sur l'ensemble des territoires Outre-mer du très haut débit.

Par ailleurs, le développement du tourisme passe nécessairement par la mobilisation de femmes et d'hommes, une formation qualifiante, une sécurisation de l'emploi et des conditions de travail améliorées.

En conclusion, le tourisme représente un facteur de croissance important pour la France et en particulier dans les Outre-mer. La mise en place d'une gouvernance impliquant

l'ensemble des acteurs publics et privés, ainsi que les citoyens, une stratégie numérique cohérente ainsi qu'une politique de l'emploi et de formation des salariés du secteur permettront de relever le défi d'un tourisme diversifié et accessible au plus grand nombre. L'avis formule des préconisations dans ce sens, aussi le groupe de la mutualité l'a voté.